



Bougival, vendredi 24 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01864

Pris en application :

Embâcles (autres que glace)**SEINE AVAL - ECLUSE N°2 DE SURESNES - PK 17;000****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 24/03/2023 à 21:00 au 27/03/2023 à 12:00**
 - o Seine à l'aval de Paris (écluse triple de Suresnes - Ecluse 2 - 160 m)
pk 17,000

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la présence d'un OCNI (objet coulé non identifié) dans l'enclave du vantail aval, rive gauche de l'écluse n°2 de 160m x12m de Suresnes. Cet embâcle ne permet pas une ouverture totale de la porte aval réduisant la largeur du passage de 0.20m soit 11.80m au lieu de 12m.

L'écluse n°2 restera disponible aux unités présentant un maître-bau inférieur à 10m. les bateaux longeront le bajoyer, rive droite au niveau de la chambre de la porte aval.

Les conducteurs des bateaux montants seront exceptionnellement autorisés en accord avec l'agent d'exploitation (canal 22 de la VHF) à entrer dans l'écluse avec les feux d'entrée en phase "préparation" .

Une intervention de l'équipe maintenance, dès lundi prochain devrait permettre de revenir à des conditions normales d'éclusage.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

28/03/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Laurent NIQUET